

PROPOS TENUS PAR LE MAIRE ET DES ELUS DE SON GROUPE A MON ENCONTRE LORS DE SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS 2020

Voici ce que j'ai pu entendre depuis le 25 mai 2020, propos extraits des enregistrements :

- **8 juillet 2021** : Je regrette que la CMU n'aie pas été convoquée par le maire ou l'adjointe. Le maire répond : « Arrêtez de faire l'enseignante ici ! »
- **24 février 2022** : je déplore l'absence de démocratie participative, aucune réunion publique organisée. Le maire répond : « c'est tellement facile de se porter en donneur de leçons, peut-être que vous avez cette habitude, de par votre profession ! » « On parle de débat, c'est quelque chose d'essentiel, c'est pas la donneuse de leçons ! » « Il est facile de se positionner en donneuse de leçons ! »
J'avais demandé le grand livre comptable qui ne m'a été remis, après paiement, que quelques jours avant le vote. « On vous livre tout mais vous consultez autant que vous voulez de manière garde chiourmesque »
On n'est pas chez les Soviets ! (propos tenu par l'adjoint aux finances) suite à ma demande de présentation du tableau des indemnités perçues par les élus, conformément à la loi de 2019, et qui n'avait jusqu'à présent jamais été présenté.
Puis le maire reprend « c'est insupportable et c'est sournois ! que vous ne soyez pas là à la surveillance comme si vous étiez dans la cour de l'école que vous avez fréquentée et où vous avez fait un excellent travail auprès de nos enfants mais nous ne sommes pas vos enfants ! »
- **31 mars 2022** : le maire présente ses excuses pour avoir utilisé le terme « garde chiourmesque ». Je demande de la dignité, de respecter la charte de l' élu. En réponse, « vous avez le contrôle de la passion et la passion du contrôle de nos services municipaux, cela a provoqué l'expression « volonté garde chiourmesque »
Suite à cela, il m'a envoyé des fleurs à mon domicile sans présenter des excuses. Je lui ai répondu que je ne voulais pas des fleurs mais du respect.
Il disait que pour exercer la fonction de maire, il fallait « avoir une stabilité physique et psychique à toute épreuve »
Lors du vote du compte administratif, notre groupe s'est abstenu. L'adjoint aux finances a commenté notre vote « contre la réalité, faut le faire ! »
- **29 septembre 2022** : « il y a peut-être des agents manipulateurs qui voudraient laisser croire que nous sommes des bourreaux. »
« On voit bien que vous êtes institutrice et que vous allez nous faire la leçon comme si nous étions vos élèves ! »
- **8 décembre 2022** : Concernant le projet « cœur de Village et restructuration du groupe scolaire » pour lequel je pressens un report sur la mandature suivante et des milliers d'euros dépensés, le maire affirme que je fais une démonstration négative et que je préfère les échecs aux succès. »
Pressentiment confirmé puisque ce projet sera pour 2026.
J'informais que les élus avec délégation devaient suivre une formation dans les 6 mois de l'élection. Le maire répliquait : « Vous n'êtes pas là pour nous obliger à faire quoi que ce soit ! Vous êtes en train de nous faire une leçon, nous ne sommes pas dans votre classe ! »
Je suis allée en formation et j'ai eu l'occasion de discuter avec une conseillère départementale, collègue de M. le maire, au sujet de documents que j'avais dû payer (le grand livre comptable, le permis de construire de la crèche), cette dernière était très choquée et m'a demandé l'autorisation d'en parler à M. Lombardo. J'ai bien sûr accepté. Lors du conseil municipal suivant, le maire a

complètement détourné l'information qu'il avait reçue et m'a demandé d'être réservée, de ne pas colporter des propos qui abîment mon image !!! je n'ai pas eu l'autorisation de m'exprimer.

- **23 février 2023** : *Après deux heures de lecture du rapport d'orientation budgétaire du maire, je serai sans arrêt interrompue. Quand je dis que l'AMF préconise la participation citoyenne, il s'insurge : « vous cherchez à montrer du savoir, je suis obligée de vous faire taire ! Je demande à ce qu'on prévoit des logements sociaux dans le Mas Cambaggio, une propriété communale laissée à l'abandon. Le maire répond : arrêtez ! c'est une démonstration que vous êtes dans la petitesse ! au sujet de la mobilité douce, des pistes cyclables, « vous pensez que votre besoin personnel est devenu un intérêt général ! » Je propose l'organisation d'une activité sportive. Le maire m'interroge : qu'est-ce que vous cherchez à démontrer ? Réfléchissez ma bonne dame ! Je donne des idées d'activités qui ne coûtent pas cher comme la journée de nettoyage sur le territoire communal. Le maire me demande de terminer mon propos rapidement et d'arrêter de mettre en accusation sur des choses hors d'atteinte pour les budgets communaux, il me menace de me faire sortir.*

- **30 mars 2023** : *Non satisfaite de la tenue du DOB le mois dernier, j'informe que nous sommes allés voir à Valbonne comment cela s'était passé. Du respect où chacun s'écoute. M. le maire me coupe : « On voit bien que vous êtes institutrice et que vous allez nous faire la leçon comme si nous étions vos élèves ! »*

- **5 octobre 2023** : *« vous faites du détail d'épicière ! »
« Continuez à écrire partout, vous êtes connue pour cela ! »*

- **14 décembre 2023** : *Au sujet de l'approbation du PV, l'adjoint aux finances : « Vous votez toujours contre et pour entendre toujours toutes ces âneries ! »
Alors que je regrette l'absence de travail en commission sur la nouvelle numérotation des chemins, le maire répond « Une commission pour se faire donner des leçons, on peut s'en passer ! »*

- **22 février 2024** : *je demande à ce que chaque élu demande la parole avant de s'exprimer (seuls les élus minoritaires la demandent) comme le précise l'article 16 du règlement intérieur, le maire réagit : « arrêtez votre relation adulte-enfant ! Nous ne sommes plus dans votre classe et tout le monde est adulte. »
Je réponds : « vous parlez encore de l'école, vous n'avez pas à parler de mon passé professionnel. Nous demandons à être traités comme les autres élus.
Le maire surenchérit : vous voulez nous faire passer pour des personnes odieuses et méchantes.
Calmement, je rétorque : « Je n'ai pas ce sentiment, je suis plus dans la bienveillance ».
Le maire me coupe la parole : « Si vous souffrez d'un sentiment qui est propre à votre personne, je ne peux pas vous guérir.
Vous orientez votre propos vers une agression permanente envers les élus. »*

- **11 avril 2024** : *Je demande à ce que deux points soient retirés de l'ordre du jour car nous n'avons pas reçu les documents dans les temps impartis. Cela a suscité la réponse du maire :
« Vous êtes une légaliste et nous le comprenons mais il rappelle que j'avais un bassin de rétention à faire pour la construction de ma maison et que je ne l'ai pas fait... » « On fera ce qu'il est nécessaire pour vous faire plaisir, vous n'avez qu'une envie c'est nous empêcher d'avancer, vous préférez les échecs. » Une élue de mon groupe est intervenue pour lui dire qu'en conseil municipal on n'aborde pas des questions personnelles.*

Puis j'annonce que le tableau des indemnités des élus doit être présentés avant le vote du budget. En réponse, il rétorquera : « On n'est pas vos écoliers ! »

Je lui dirai : encore une attaque personnelle, M. le maire, vous n'avez pas le droit.

Il continuera : vous vous comportez comme une égocentrique qui veut attirer l'attention sur elle en permanence.

- **19 décembre 2024** : j'annonce que le taux des honoraires de maîtrise d'œuvre est dépassé. Le maire me répond : « vous racontez encore des salades ! » Le DGS viendra confirmer mes dires.
« On n'a pas que cela à faire : répondre à ces demandes de vérification, d'enquêteur, enquêter en permanence sur tout et sur rien comme si nous étions des faussaires. Ce sentiment de défiance que vous provoquez chez nous, on le retourne vers vous. C'est dommageable pour vous et votre époux d'ailleurs mais vous devriez peut-être nous accorder votre confiance comme cela vous y gagneriez aussi. » en réponse à notre demande de consulter des factures.

Quand je demande une piste cyclable sur la RD 2085 redessinée, « Vous ne pensez qu'au vélo ! » puis il annonce qu'elle est prévue. Je lui dis qu'il ne l'a jamais annoncé, c'est fait exprès parce que votre défiance nous invite à en dire le moins possible. Je lui réponds que c'est méprisant et il confirme.

- **4 mars 2025** : Notre groupe s'appelle J'Aime Le Rouret. Soudain, en parlant d'une manifestation, il a sorti cette réflexion : « C'est formidable le verbe aimer qui est accaparé par certains comme si ça leur appartenait. Ils l'ont accaparé comme ils aiment le saucisson. Nous, on aime Le Rouret et on aime ses gens. »
- **10 avril 2025** : Lors du vote des subventions aux associations : une remarque d'un élu avec délégation : « vos remarques sur la forme plutôt que sur le fond ont-elles servi à jour à autre chose qu'à satisfaire l'ancienne excellente institutrice des dictées sans faute » et de l'adjoint aux associations « montrer à la Trump »

Quand je demande des informations sur un terrain acheté il y a quelques années pour y construire des logements et après des études coûteuses, M. le Maire répond : vous n'êtes pas là pour nous faire la leçon ! Enfin, je dénonce le manque de concertation sur le projet de restructuration du groupe scolaire, il répond « on n'a pas besoin de vos leçons ! »